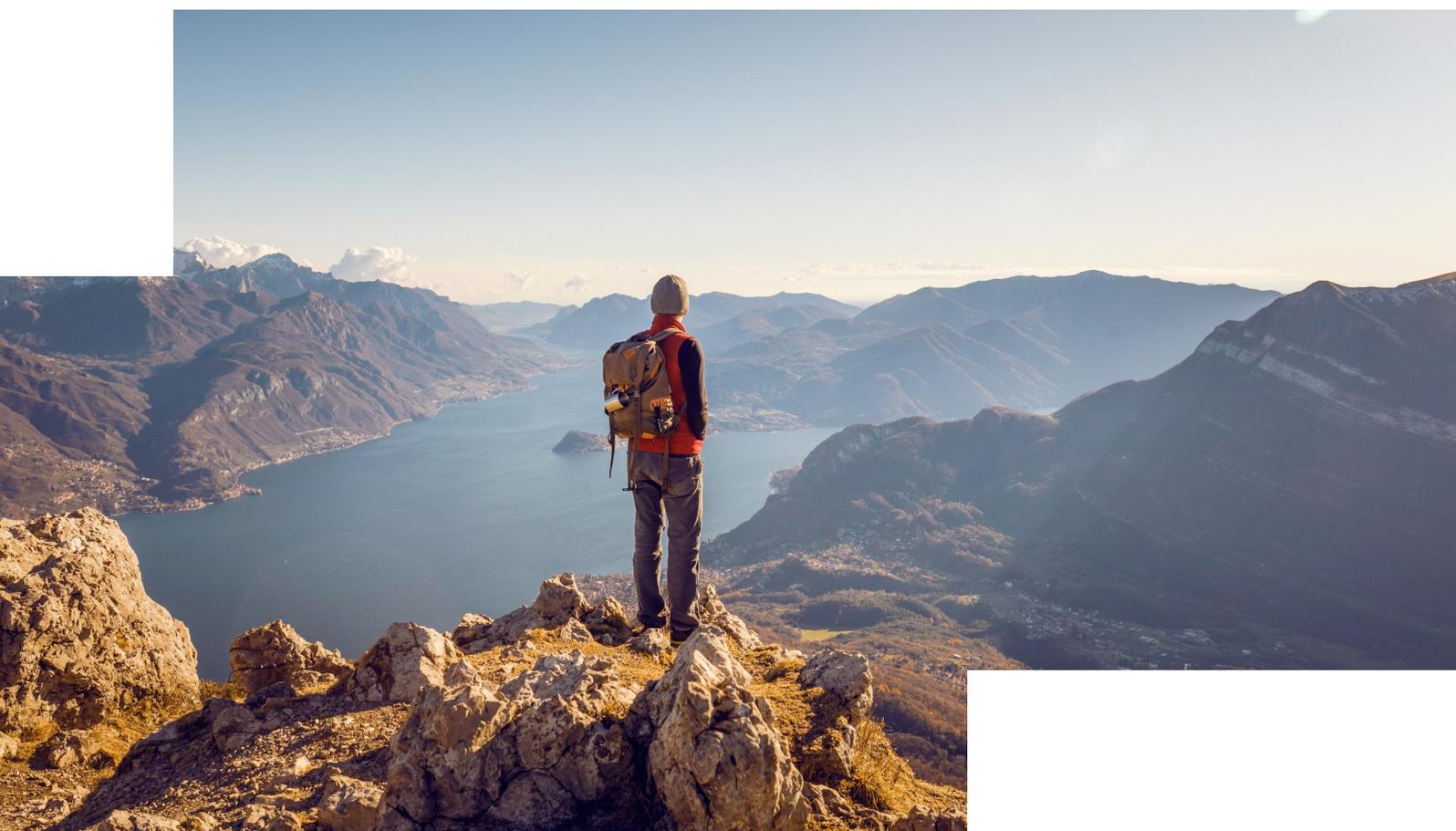


Durabilité en Suisse: la pression sur les entreprises augmente

La durabilité dans le monde des entreprises | Avril 2023



Durabilité en Suisse: la pression sur les entreprises augmente

La Suisse offre des conditions-cadres idéales en matière de politique climatique: une dépendance relativement faible vis-à-vis des énergies fossiles, une forte résilience économique et des objectifs climatiques ambitieux qui suggèrent un renforcement des réglementations environnementales. À cela viennent s'ajouter un gouvernement orienté vers l'avenir et une pression politique croissante émanant tant de la population helvétique que d'autres pays. Les entreprises ayant inscrit la durabilité parmi leurs principales préoccupations bénéficient donc d'un avantage certain.

Les signes sont au vert en Suisse

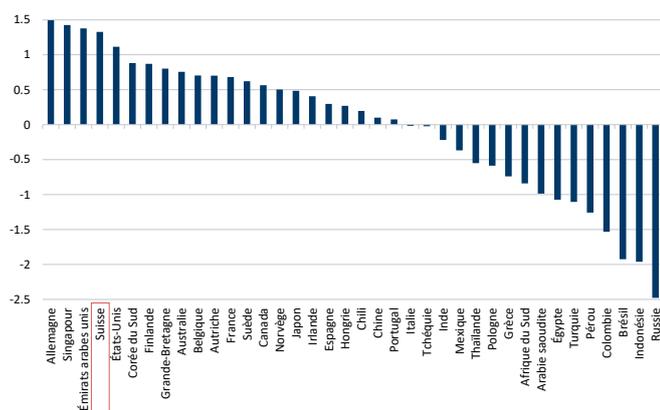
Au vu de l'aggravation de la crise climatique, le durcissement des réglementations environnementales n'est qu'une question de temps. Seule incertitude: quels seront les pays qui seront les leaders de cette mutation vers un monde à faibles émissions? Pour répondre à cette question, le Credit Suisse a élaboré le «Climate Action Index»¹. Cet indice permet en effet d'identifier les pays dans lesquels on peut anticiper une accélération des mesures de politique climatique. Dans le classement 2022, la Suisse fait ici partie des chefs de file (cf. fig. 1)² et les réglementations en matière de développement durable devraient donc s'y multiplier à un rythme supérieur à la moyenne dans les années à venir. Dans ce qui suit, nous expliquons en détail pourquoi les entreprises helvétiques doivent s'attendre à des mesures de politique climatique plus strictes.

Premièrement: la Suisse doit tenir ses engagements

La Suisse est confrontée à un véritable défi en matière de politique climatique. Elle a ratifié l'Accord de Paris sur le climat en 2015 et s'est engagée à réduire de moitié (par rapport à 1990) ses émissions annuelles de gaz à effet de serre jusqu'en 2030, et même d'atteindre le «zéro net»³ d'ici à 2050. Or, la Suisse est encore loin de pouvoir concrétiser ces objectifs. En 2020, seulement 11,3 mégatonnes d'équivalents CO₂ ont pu être économisées, soit une réduction de 20,5% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 (cf. fig. 2). Cela a certes permis au pays de tout juste atteindre l'objectif intermédiaire de 20% fixé pour 2020, mais uniquement parce que

Fig. 1: Forte probabilité de mesures de politique climatique en Suisse

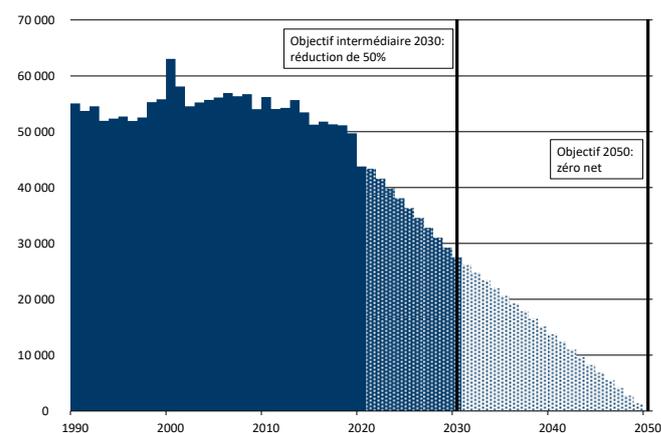
Climate Action Index 2022, indice synthétique, moyenne des 38 pays sous revue = 0



Source: Credit Suisse

Fig. 2: Plus de la moitié des économies de gaz à effet de serre à réaliser dans les huit prochaines années

Émissions de gaz à effet de serre (y c. transport aérien et maritime international), en kilotonnes d'équivalents CO₂



Source: Inventaire des gaz à effet de serre OFEV, Agence internationale de l'énergie (AIE), Credit Suisse; dernières données: 2020, estimation pour 2021

¹ Le «Climate Action Index» se fonde sur sept indicateurs mesurables: (1) l'indépendance d'un pays vis-à-vis des combustibles fossiles; (2) la résilience d'un pays en cas de transition vers une économie à faibles émissions; (3) le risque physique auquel est exposé un pays du fait du réchauffement climatique; (4) la pression politique nationale à laquelle un gouvernement est exposé; (5) la pression politique internationale à laquelle un gouvernement est exposé; (6) l'ambition des objectifs climatiques d'un gouvernement; (7) l'orientation vers l'avenir d'un gouvernement.

² Pour en savoir plus sur le «Climate Action Index», consultez «A patchwork of climate action» sur notre plateforme Market Insights.

³ «Zéro net» signifie que toutes les émissions de gaz à effet de serre générées en Suisse doivent être compensées par des contremesures afin que le bilan climatique affiche au final un niveau zéro.

les restrictions liées à la pandémie ont entraîné une réduction généralisée des émissions de gaz à effet de serre. Cette tendance devrait avoir sensiblement ralenti avec la normalisation de l'activité économique en 2021. Pour atteindre l'objectif déclaré de diviser par deux les émissions d'ici à 2030 par rapport à 1990, plus de la moitié des économies doivent être réalisées entre 2022 et 2029.⁴ Il semble évident que l'atteinte de cet objectif ambitieux ne sera possible qu'avec la mise en œuvre de mesures drastiques, et le concours résolu tant des ménages que des entreprises. Avec la révision de la loi sur le CO₂, les contre-propositions aux initiatives «multinationales responsables» et «pour les glaciers» ainsi que d'autres interventions politiques comme la révision partielle de la loi sur la protection de l'environnement, la Suisse a créé les bases pour accélérer ses efforts en faveur du climat (cf. encadré).

Loi sur le CO₂, initiative multinationales responsables et initiative pour les glaciers

L'une des raisons pour lesquelles la Suisse – comme de nombreux autres pays – affiche un retard certain dans la réalisation des ambitieux objectifs de réduction est le manque de volonté politique. Un regard en arrière montre que les réglementations environnementales en Suisse ont toujours eu une genèse difficile, mais qu'il ne faut pas sous-estimer leurs effets.

Un référendum a ainsi été lancé au printemps 2021 contre la révision totale de la **loi sur le CO₂**, qui aurait entraîné de nouvelles taxes ou leur augmentation, et la mesure a été rejetée en votation populaire d'une courte majorité en septembre 2021. Une nouvelle révision de la loi a donc été initiée et il semble que les objectifs du nouveau projet pour la période 2025–2030 soient moins ambitieux: au lieu des 75% visés initialement, ce ne sont plus que 66% des réductions d'émissions qui doivent être réalisés en Suisse – le reste à l'étranger. Dans le même temps, la proposition vise à renforcer la sécurité d'approvisionnement énergétique du pays et réduire sa dépendance du pétrole et du gaz.

L'**initiative multinationales responsables**, qui exigeait des grandes entreprises domiciliées en Suisse qu'elles respectent davantage les droits de l'homme et l'environnement à l'échelon national et international et qui prévoyait de les rendre responsables en cas de violation de leurs obligations de diligence, a connu un sort similaire. Rejetée en novembre 2020 par manque de majorité des cantons, l'initiative a été automatiquement remplacée par la contre-proposition du Parlement, qui renonçait notamment aux dispositions supplémentaires en matière de responsabilité des entreprises concernées. Le contre-projet à l'initiative multinationales responsables est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2022. Après une période de transition, les grandes entreprises devront désormais rédiger un rapport complet sur leurs démarches en matière de durabilité (la première fois en 2024 pour l'exercice 2023). Sont couverts par ce rapport les thématiques environnementales (notamment les objectifs de CO₂) et sociales, ainsi que le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption. Et il ne faut pas sous-estimer le champ d'efficacité de ce contre-projet: s'il vise certes les grandes entreprises, la décarbonation de la chaîne de création de valeur aura sans doute aussi un impact au moins indirect sur de nombreuses PME. En outre, il ne se concentre pas exclusivement sur la durabilité écologique, mais aussi sur les aspects sociaux et économiques. Or, il convient de ne pas sous-évaluer l'importance de la durabilité sociale et économique dans le cadre d'une politique de développement durable efficace pour lutter contre le réchauffement climatique: la corruption dans les pays en voie de développement serait ainsi responsable d'émissions de gaz à effet de serre plus élevées.⁵

Lancée en janvier 2019, l'**initiative sur les glaciers** devait s'inscrire en soutien des réglementations environnementales existantes en créant une base juridique permettant la sortie des énergies fossiles. En octobre 2022 et donc avant la votation, le comité à l'origine de l'initiative a toutefois annoncé son retrait conditionnel au profit d'une contre-proposition présentée par le Parlement: au lieu d'une interdiction des combustibles fossiles, celle-ci vise, pour l'atteinte de l'objectif zéro net, sur des mesures et des subventions de plusieurs milliards. Le contre-projet s'oppose en outre à l'inscription de l'objectif zéro net dans la constitution, mais prévoit des mesures concrètes pour atteindre cet objectif dans le cadre de futures révisions de la loi sur le CO₂. Bien qu'un référendum ait d'ores et déjà été lancé contre cette contre-proposition, le comité d'initiative se dit confiant.

⁴ Si les réductions des émissions de gaz à effet de serre devront principalement intervenir en Suisse, la révision de la loi sur le CO₂ permet de réaliser jusqu'à un tiers de ces économies à l'étranger. Les coûts des projets de compensation à l'étranger continueront toutefois d'être supportés par les acteurs économiques helvétiques.

⁵ Cf. Akhbari, R. et Nejati, M. (2019). The effect of corruption on carbon emissions in developed and developing countries: empirical investigation of a claim. *Heliyon*, 5(9), e02516.

**Deuxièmement:
l'économie suisse se
révèle relativement
indépendante des
combustibles fossiles**

Les interventions politiques comme l'initiative pour les glaciers se heurtent souvent à des résistances dans notre pays, la transition vers un modèle à faibles émissions s'accompagnant de coûts indéniables. Les réglementations, la hausse des taxes sur le CO₂ et les nouvelles technologies ont une influence directe sur les investissements de capitaux et la production d'énergie, ainsi que sur la manière dont les clients consomment biens et prestations de services. Pour synthétiser, nous constatons que plus l'impact économique attendu d'une telle transition est négatif, et plus la probabilité diminue qu'un pays ou une entreprise lui soit favorable, voire décide de l'initier. En comparaison internationale, la Suisse se distingue par une intensité CO₂ très faible, qui s'explique par un secteur énergétique à faible émission de carbone, dominé par la production d'électricité nucléaire et hydraulique. De plus, les ménages suisses dépensent relativement peu d'argent dans les secteurs à forte intensité de CO₂, raison pour laquelle leur consommation génère également moins d'émissions (cf. fig. 3). Les ménages helvétiques seraient donc un peu moins exposés à une hausse globale des prix du CO₂ que ceux d'autres pays. Une augmentation de la taxe carbone à l'échelle mondiale entraînerait donc un recul moins marqué de la demande dans notre pays et la pression inflationniste resterait relativement faible.

**Troisièmement:
l'économie suisse est
résiliente, mais ...**

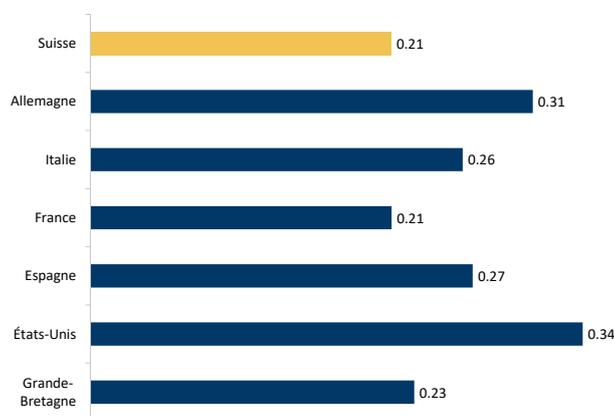
Outre une modeste dépendance des combustibles fossiles, la résilience d'une économie peut également simplifier sa transition vers un modèle à faibles émissions. Les pays résilients peuvent réagir rapidement à l'évolution des conditions-cadres (p. ex. l'introduction d'une taxe carbone mondiale) et sont donc plus à même de profiter des opportunités que de tels changements peuvent entraîner. Or, la compétitivité de la Suisse est réputée élevée: dans le World Competitiveness Ranking de l'école de commerce IMD, la Suisse occupait la première place en 2021 et notre pays figure aussi régulièrement parmi les pays les plus compétitifs de l'indice de compétitivité mondial (GCI) établi par le Forum économique mondial (FEM) (cf. fig. 4). Ce sont surtout les solides institutions, la stabilité des marchés, le paysage d'entreprises dynamique, la population hautement qualifiée et la capacité d'innovation qui sont ici prisés. Dans le Global Innovation Index de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), la Suisse s'est même hissée à la première place en 2022. Cette capacité d'innovation profite bien entendu aussi au domaine de l'environnement.

**... la pénurie de
main-d'œuvre
qualifiée sur le front
des «emplois verts»
va ralentir la
transition**

Le marché du travail suisse joue également un rôle important pour la réussite de la transformation en «économie verte». Lobsiger et Rützer (2021) estiment qu'environ 17% des salariés en Suisse exercent une profession à fort potentiel vert et que la demande de tels emplois devrait s'amplifier avec la transition vers un modèle économique plus écologique. Cela dit, les compétences nécessaires pour réussir cette transition se révèlent aujourd'hui déjà plus que limitées sur le marché de l'emploi: selon une étude, les postes à fort potentiel vert restent plus longtemps vacants que les autres emplois.⁶ Le gouvernement tente de lutter contre cette pénurie par différentes initiatives, p. ex. en facilitant l'accès au marché du travail national pour les diplômés des hautes écoles suisses originaires de pays non membres de l'UE, afin d'améliorer la situation sur le front de l'offre notamment dans les secteurs où la pénurie de main-d'œuvre qualifiée est déjà

Fig. 3: Intensité d'émissions de la consommation suisse plutôt faible

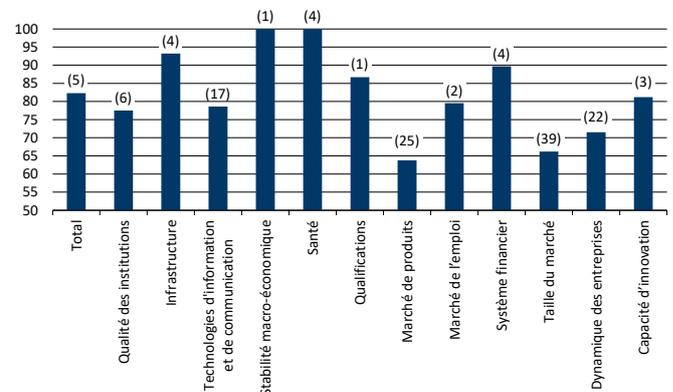
Kilos de CO₂ par USD consommé



Source: TES de l'OCDE (2021), Credit Suisse; dernières données: 2018

Fig. 4: Forte compétitivité de la Suisse

Valeurs GCI, total et pour les 12 sous-indicateurs, 2019, Suisse (entre parenthèses: classement de la Suisse parmi les 141 pays sous revue)



Source: Forum économique mondial (FEM), Credit Suisse

⁶ Cf. Lobsiger, M. et Rützer, C. (2021). The green potential of occupations in Switzerland. Swiss Journal of Economics and Statistics, 157(1), 1-21.

importante. Les instances politiques souhaitent en outre renforcer le potentiel de main-d'œuvre national en rendant les crèches moins onéreuses. Le Conseil national a d'ailleurs ratifié un financement de départ pour les structures d'accueil extrafamiliale de jour au début mars 2023.

Quatrièmement: les risques physiques du changement climatique deviennent plus tangibles

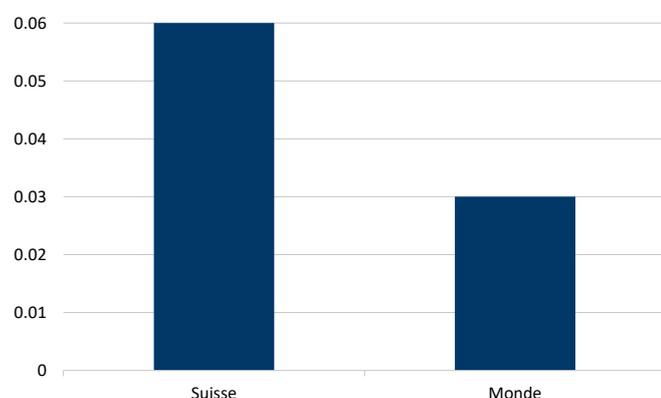
La résilience économique de la Suisse constituera aussi un atout lorsqu'il s'agira de s'adapter aux répercussions physiques du réchauffement climatique. Bien que ces risques soient relativement faibles en Suisse par rapport à d'autres pays (comme les États insulaires, menacés dans leur existence même), la situation qui se dessine reste néanmoins sombre. La température moyenne dans notre pays a ainsi augmenté d'environ 2 degrés entre 1864 et 2016 – soit une progression plus rapide qu'en moyenne mondiale (0,9 degré). La hausse des températures s'est aussi révélée supérieure à la moyenne entre 2000 et 2020 (cf. fig. 5). Cette évolution devrait non seulement accélérer la fonte des glaciers, mais aussi accroître l'intensité, la fréquence et la durée des vagues de chaleur, notamment au sud des Alpes. L'été record de 2022 et le manque de neige l'hiver dernier témoignent également du changement climatique, qui n'est pas sans générer des coûts énormes aussi dans notre pays: la fonte des glaciers est synonyme de risque accru de catastrophes naturelles, comme des inondations, des coulées de boue et autres glissements de terrain. La hausse des températures et les vagues de chaleur ont un impact sur l'infrastructure, la gestion de l'eau, l'offre d'énergie, les rendements agricoles et le tourisme, ainsi que sur la santé et la productivité de la population.⁷ Les précipitations extrêmes se sont multipliées et sont devenues plus violentes, ce qui a fait augmenter le risque d'inondations et a impacté la production d'électricité hydraulique. Dans ce contexte d'anomalies de températures et de météo extrême, le gouvernement a présenté un plan d'action pour l'adaptation aux changements climatiques en Suisse (cf. encadré).

Adaptation au changement climatique et rôle des entreprises

Le réchauffement climatique ayant déjà commencé et les scénarios les plus optimistes tablant sur une limitation de seulement 1,5 degré de la hausse des températures par rapport à l'ère préindustrielle, les efforts du gouvernement suisse se concentrent sur la préparation du pays aux répercussions de cette évolution. La première pierre de cette démarche a été posée en 2012, avec le plan d'action «Adaptation aux changements climatiques en Suisse». Le plan d'action actualisé en 2020 a ensuite présenté la stratégie de mise en œuvre pour la période comprise entre 2020 et 2025. Le plan d'action 2020–2025 propose entre autres des actions concrètes dans l'industrie et le commerce. Les entreprises sont ainsi invitées à prévenir les difficultés d'approvisionnement et retards de production en diversifiant davantage leurs sites, leurs fournisseurs et les matières premières utilisées. Parmi les autres mesures d'adaptation jugées efficaces figurent la constitution de stocks d'intrants plus importants et la mise en place d'étapes de production plus flexibles. Bien que ces mesures entraînent une hausse des coûts, elles rendent les entreprises moins vulnérables aux éventuelles défaillances de l'infrastructure de transport du fait d'événements météorologiques extrêmes.

Fig. 5: Hausse supérieure à la moyenne des températures en Suisse

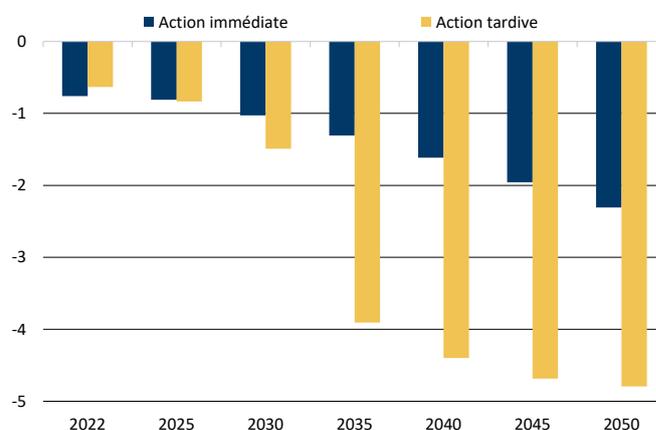
Hausse des températures en Suisse, en degrés Celsius par an, 2000–2020



Source: IEA and CMCC (2021), Weather for Energy Tracker

Fig. 6: Le report des mesures climatiques entraîne des coûts plus élevés

Effet de croissance mondial par rapport à un scénario hypothétique sans risques physiques et de transition, en %



Source: Network for Greening the Financial System (NGFS), Credit Suisse; dernières données: 2021

⁷ Vous trouverez plus de détails sur les répercussions du changement climatique en Suisse dans la publication de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (2017) «Assessing the impacts of climate change for Switzerland» (en anglais).

Cinquièmement: les gouvernements orientés vers l'avenir agiront plus rapidement

Bien que déjà sensibles, les coûts liés au changement climatique vont sans aucun doute continuer d'augmenter avec son aggravation. La figure 6 montre que les mesures immédiates génèrent aujourd'hui certes des coûts (de transition) plus élevés que celles qui seront prises plus tard, mais qu'elles se révèlent plus judicieuses à long terme – c'est-à-dire une fois que l'inaction de la communauté des nations aura fait s'envoler les coûts physiques du changement climatique. Les gouvernements faisant preuve de clairvoyance seront donc plus enclins à prendre des mesures dès maintenant. Cela dit, de nombreux pays sont confrontés à un obstacle lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre des mesures climatiques: le mix de problèmes urgents, d'électeurs pensant à court terme et de politiciens obnubilés par leur victoire aux élections crée des incitatifs pour des résultats immédiats, qui ne s'attaquent pas aux menaces à plus long terme au détriment des générations futures. Le manque général d'orientation vers l'avenir des décisions politiques réduit donc la probabilité qu'un gouvernement initie précocement des mesures de protection du climat. Selon le FEM, la Suisse compte parmi les pays possédant les gouvernements les plus clairvoyants au monde, ce qui à notre sens parle en faveur de mesures relativement rapides.⁸

Sixièmement: la pression politique augmente à l'échelon national

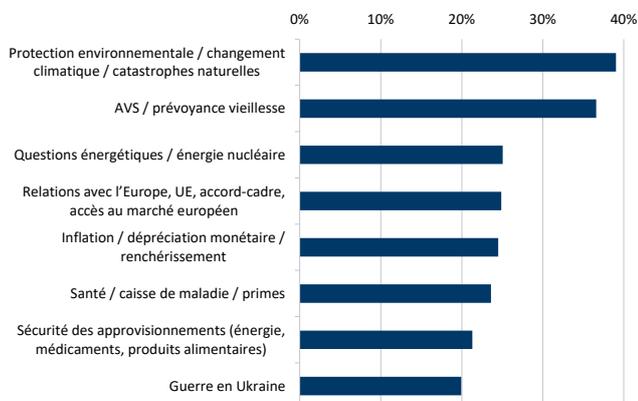
Une autre raison pour laquelle il faut s'attendre à un durcissement des mesures de protection du climat en Suisse est l'accroissement de la pression politique, qui s'exprime par la multiplication des réglementations sous l'impulsion d'initiatives d'organisations non gouvernementales (initiative multinationales responsables, initiative pour les glaciers, etc.). Des sondages révèlent en outre que l'inquiétude va croissant au sein de la population helvétique: selon le baromètre des préoccupations du Credit Suisse, la protection de l'environnement et le changement climatique étaient ainsi les principales inquiétudes des Suisses en 2022 (cf. fig. 7). L'environnement occupe ainsi la tête du baromètre des préoccupations pour la première fois depuis sa création en 1976. Malgré le rejet de différentes initiatives (comme la révision totale de la loi sur le CO₂), la pression politique va sans doute encore s'amplifier dans notre pays.

Septièmement: la pression internationale augmente – surtout de l'UE

La pression incitant à prendre des mesures de protection du climat devrait non seulement augmenter en Suisse, mais aussi à l'étranger. Bien que la Suisse ne figure pas parmi les principaux pollueurs du fait de sa faible intensité CO₂ et de sa taille, la pression émanant notamment de l'UE va sans doute rester importante. Fin 2019, la Commission européenne a présenté sa feuille de route en matière d'économie durable en édictant le Pacte vert pour l'Europe et la Suisse partage bon nombre des objectifs de développement durable qui y sont formulés. La Commission a aussi présenté son propre projet en matière de responsabilité des grandes entreprises, qui ressemble à la contre-proposition à l'initiative multinationales responsables dans notre pays. De ce fait, de nombreux partenaires commerciaux suisses vont avoir à composer avec les réglementations de l'UE, ne serait-ce que par le biais de la chaîne de création de valeur. Dans la finance, le règlement taxonomie – autre texte important de l'UE en matière de développement durable doit en outre être transposé dans le droit suisse. En tant que petite économie ouverte, la Suisse est

Fig. 7: Protection de l'environnement principale préoccupation des Suisses

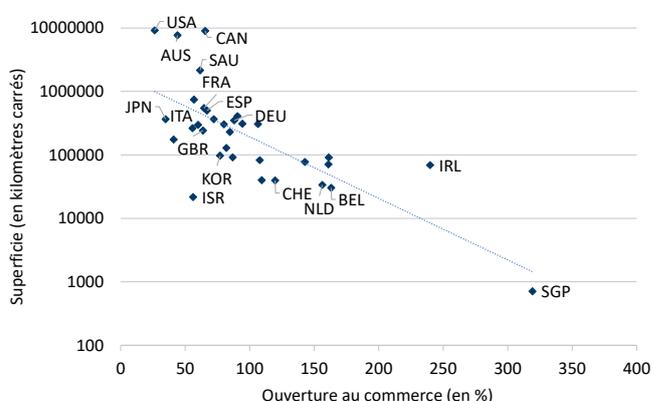
Part des réponses* à la question: «Quels thèmes considérez-vous comme problèmes les plus importants pour la Suisse?», en % des électeurs suisses; seules les huit premières réponses ont été représentées



* Cinq réponses par électeur sondé
Source: gfs.bern, Baromètre des préoccupations du Credit Suisse

Fig. 8: Plus un pays est petit, plus l'étranger est grand

Axe horizontal: ouverture au commerce définie en tant que somme des exportations et importations, en % du PIB, 2019; axe vertical: superficie du pays en km²; pays à revenus élevés* uniquement, conf. définition de la Banque mondiale (2022)



* Hors très petits pays en termes de superficie, population et PIB.
Source: Our World in Data, Banque mondiale, Credit Suisse

⁸ Dans le sous-indice «Orientation vers l'avenir du gouvernement» de l'indice de compétitivité mondiale 2019, la Suisse occupe une excellente quatrième place sur 141 pays. Seuls le Luxembourg, l'Allemagne et les Pays-Bas étaient mieux classés. Cf. Forum économique mondial (2019). The Global Competitiveness Report 2019.

dépendante des relations commerciales avec l'étranger (cf. fig. 8), raison pour laquelle les réglementations environnementales – notamment au sein de l'UE – sont très importantes pour notre pays.⁹

Même en l'absence de mesures réglementaires, ...

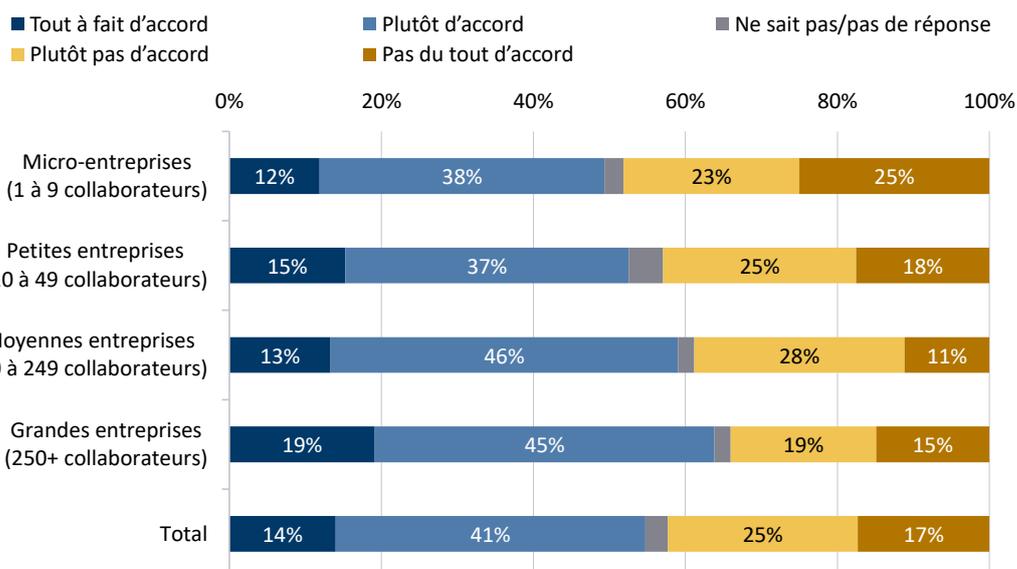
Si l'envolée des prix de l'énergie de l'année dernière a miné la volonté politique d'adopter de nouvelles mesures impopulaires et que les tensions géopolitiques actuelles sont synonymes de régression dans la collaboration internationale, la tendance à moyen et long terme témoigne néanmoins d'une sensible accélération de la politique climatique dans notre pays. La Suisse n'aura d'autre choix que de formuler et mettre en œuvre des mesures ambitieuses dans les années à venir si elle souhaite accomplir ses engagements pour le climat. La faible dépendance aux combustibles fossiles et la résilience de l'économie nationale vont sans doute faciliter la transition vers un modèle sans émissions. Dans ce contexte, il convient toutefois de préciser qu'il existe parfois de fortes disparités sectorielles, tant en matière de dépendance aux énergies fossiles que de résilience. Pour réussir la mise en œuvre des mesures de politique climatique, il est essentiel que ces différences soient prises en considération dès leur définition. En d'autres termes: les réglementations environnementales doivent à la fois être rigoureuses et offrir une flexibilité suffisante pour permettre l'innovation entrepreneuriale. Si cet équilibre est donné, ces mesures profiteront en outre d'une meilleure acceptation politique. La clairvoyance du gouvernement helvétique, la pression internationale – surtout de l'UE – et la hausse des coûts directement liés au réchauffement climatique parlent en faveur d'une accélération des mesures climatiques.

... les entreprises seraient bien inspirées de se préparer

Même si, contre toute attente, aucune réglementation exhaustive et contraignante ne venait à voir le jour dans les années à venir, les entreprises suisses semblent bien inspirées de prendre proactivement des mesures dans le domaine du développement durable. Premièrement, les salariés et personnes à la recherche d'un emploi sont de plus en plus sensibles à l'aspect de la durabilité chez leur (futur) employeur. En période de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, l'engagement dans ce domaine peut donc se transformer en atout de taille face à la concurrence. De plus, les investisseurs (p. ex. sous forme de conditions de financement plus attractives), les clients et l'opinion publique exercent une pression croissante sur les entreprises. Ce sont surtout les grandes entreprises qui sont ici visées, bien que les PME soient également impactées du fait de la décarbonation de la chaîne de création de valeur. La guerre en Ukraine et les turbulences qui l'ont accompagné ont par ailleurs démontré que le choix des énergies renouvelables réduisait l'exposition des entreprises aux aléas géopolitiques. La crise énergétique peut donc aussi se révéler

Fig. 9: La crise énergétique: une opportunité?

Part des réponses à la question: «Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation que la crise énergétique actuelle constitue une opportunité pour votre entreprise de devenir plus durable?»; total et par taille d'entreprise, en %



Source: Enquête PME 2022/2023 du Credit Suisse

une opportunité. Selon une enquête menée par le Credit Suisse entre novembre et décembre 2022 auprès de 650 entreprises helvétiques, plus de la moitié des sondés sont d'avis que

⁹ Cf. Credit Suisse (2023). L'importance des réglementations environnementales de l'UE pour les entreprises suisses.

la crise actuelle constitue pour leur entreprise une chance de devenir plus durable (cf. fig. 9). Les entreprises semblent donc bien inspirées de ne pas attendre la politique et de prendre elles-mêmes rapidement des mesures.

Impressum

Éditeur: Credit Suisse AG, Investment Solutions & Sustainability

Nannette Hechler-Fayd'herbe
Head of Global Economics & Research
+41 44 333 17 06
nannette.hechler-fayd'herbe@credit-suisse.com

Sara Carnazzi Weber
Head of Policy & Thematic Economics
+41 44 333 58 82
sara.carnazzi@credit-suisse.com

Clôture de rédaction

9 mars 2023

Commandes

Exemplaires électroniques via
www.credit-suisse.com/durabilite-pour-les-entreprises

Copyright

Ce document peut être cité en mentionnant la source.
Copyright © 2023 Credit Suisse Group AG et/ou
sociétés liées. Tous droits réservés.

Sources

Credit Suisse ou spécifiées le cas échéant

Auteurs

Franziska Fischer
+41 44 333 77 35
franziska.fischer@credit-suisse.com

Pascal Zumbühl
+41 44 334 90 48
pascal.zumbuehl@credit-suisse.com

Contributions

Christine Mumenthaler
Maciej Zolotenki

Information importante

Le présent rapport reflète les opinions de Credit Suisse (CS) Investment Solutions & Sustainability et n'a pas été préparé conformément aux exigences légales destinées à promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement. Il ne s'agit nullement d'un produit du département Research du CS bien qu'il fasse référence à des recommandations issues de la recherche ayant été publiées. Plusieurs politiques du CS ont été mises en œuvre pour gérer les conflits d'intérêts, y compris les politiques relatives aux transactions précédant la diffusion de la recherche en investissement. Ces politiques ne s'appliquent toutefois pas aux opinions de Investment Solutions & Sustainability mentionnées dans le présent rapport. D'autres informations importantes sont fournies à la fin du présent document. Singapour: Réservé aux investisseurs agréés. Hong Kong: Réservé aux investisseurs professionnels. Australie: Réservé aux clients grossistes.

Avertissement sur les risques

Chaque investissement implique des risques, notamment en matière de fluctuations de valeur et de rendement. Si un investissement est libellé dans une devise autre que votre monnaie de référence, les variations des taux de change peuvent avoir un impact négatif sur la valeur, le prix ou le revenu.

Le présent rapport comporte des informations concernant des placements impliquant des risques particuliers. Vous devriez prendre conseil auprès de votre conseiller financier avant de prendre toute décision d'investissement basée sur le présent rapport ou pour toute explication concernant le contenu de ce dernier. Des informations complémentaires sont également disponibles dans la brochure explicative intitulée «Risques dans le négoce d'instruments financiers» disponible auprès de l'Association suisse des banquiers.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Des commissions, des frais ou toute autre charge comme les fluctuations du taux de change peuvent avoir des répercussions sur les performances.

Risques inhérents aux marchés financiers

Les performances historiques et les scénarios de marché financier ne constituent pas des indicateurs fiables de résultats futurs. Le prix et la valeur des investissements mentionnés ainsi que tout revenu susceptible d'en résulter peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse. Il vous est recommandé de consulter le(s) conseiller(s) que vous estimez nécessaire(s) pour vous aider à déterminer ces paramètres. Il se peut qu'aucun marché public n'existe pour certains investissements, ou que ceux-ci ne soient négociables que sur un marché secondaire restreint. Lorsqu'un marché secondaire existe, il est impossible de prévoir le prix auquel les investissements se négocieront sur ledit marché ou s'il sera ou non liquide.

Marchés émergents

Lorsque le présent rapport traite des marchés émergents, vous devez avoir conscience qu'il existe un certain nombre de risques et d'incertitudes inhérents aux investissements et transactions dans différents types de placements ou, relatifs ou

liés, aux émetteurs et débiteurs constitués en société, implantés ou exerçant des activités commerciales sur les marchés des pays émergents. Les placements relatifs aux marchés des pays émergents peuvent être considérés comme des placements spéculatifs et leur cours seront bien plus volatils que le cours des placements concernant les marchés des pays les plus développés. Les investissements dans des placements relatifs aux marchés émergents sont destinés uniquement aux investisseurs avertis ou professionnels expérimentés qui connaissent les marchés en question, sont capables d'apprécier et de tenir compte des divers risques inhérents à ce type de placements et possèdent les ressources financières nécessaires pour supporter le risque substantiel de perte d'investissement inhérent à ce type de placements. Il vous incombe de gérer les risques liés à tout placement relatif aux marchés des pays émergents et l'affectation des actifs de votre portefeuille. Vous devriez demander l'avis de vos conseillers concernant les différents risques et facteurs à prendre en considération lors d'un investissement dans des placements relatifs aux marchés émergents.

Placements alternatifs

Les hedge funds ne sont pas soumis aux nombreuses réglementations en matière de protection des investisseurs qui s'appliquent aux investissements collectifs autorisés et réglementés. Quant aux gestionnaires de hedge funds, ils ne sont pas réglementés pour la plupart. Les hedge funds ne se limitent pas à une discipline d'investissement ou une stratégie de négoce particulière et cherchent à tirer profit des différents types de marchés en recourant à des stratégies de levier, relatives à des dérivés et d'investissement spéculatif complexes qui accroissent le risque de perte d'investissement.

Les transactions sur marchandises affichent un niveau de risque élevé, y compris un risque de perte totale de l'investissement, et sont inadaptées à la plupart des investisseurs privés. La performance de ces investissements dépend de facteurs imprévisibles tels que les catastrophes naturelles, les influences climatiques, les capacités de transport, les troubles politiques, les fluctuations saisonnières et les fortes influences de l'évolution future, en particulier des futures et des indices.

Les investisseurs immobiliers sont exposés à la liquidité, aux devises étrangères et à d'autres risques, y compris aux risques cycliques, aux risques du marché local et local ainsi qu'aux risques environnementaux et aux modifications légales.

Private equity

Le Private Equity (ci-après «PE») désigne des placements en capital-investissement dans des sociétés qui ne sont pas soumises à un négoce public (à savoir qu'elles ne sont pas cotées en bourse); ils sont complexes, généralement illiquides et axés sur le long terme. Les placements dans un fonds de PE présentent généralement un niveau important de risque financier ou commercial. Les placements dans des fonds de PE ne sont ni garantis ni assortis d'une protection du capital. Les investisseurs sont tenus de répondre à des appels de capitaux sur une longue période de temps. Toute omission à le faire peut généralement entraîner la perte d'une partie ou de la totalité du compte de capital, la renonciation à tout revenu ou gain futur

sur les placements effectués avant l'omission et, entre autres choses, la perte de tout droit de participer à des placements futurs ou la vente forcée de ses placements à un prix très bas, beaucoup plus bas que les évaluations du marché secondaire. Les sociétés ou les fonds peuvent être fortement endettés et être, par conséquent, davantage sensibles à des évolutions commerciales et/ou financières ou à des facteurs économiques défavorables. De tels investissements peuvent être confrontés à une concurrence intense, à des conditions commerciales ou économiques évolutives ou à d'autres évolutions susceptibles d'avoir une incidence négative sur leur performance.

Risques de taux d'intérêt de crédit

La valeur d'une obligation dépend de la solvabilité de l'émetteur et/ou du garant (le cas échéant), laquelle peut changer sur la durée de l'obligation. En cas de défaillance de l'émetteur et/ou du garant de l'obligation, celle-ci ou tout revenu en décaissant n'est pas garanti(e) et vous pouvez perdre tout ou partie de l'investissement initial.

Investment Solutions & Sustainability

Il incombe aux stratégies en investissement d'assurer Il incombe à Investment Solutions & Sustainability d'assurer une formation à la stratégie multi classes d'actifs et la mise en œuvre qui en résulte dans le cadre des affaires discrétionnaires et consultatives du Credit Suisse (CS). Les portefeuilles modèles ne sont fournis qu'à titre indicatif, le cas échéant. L'allocation de vos actifs, la pondération de votre portefeuille et ses performances paraissent très différentes selon les circonstances particulières dans lesquelles vous vous trouvez et votre tolérance aux risques. Les opinions et les points de vue de Investment Solutions & Sustainability peuvent se démarquer de ceux des autres départements du CS. Les points de vue de Investment Solutions & Sustainability peuvent évoluer avec le temps sans préavis et sans obligation de mise à jour. Le CS n'est nullement tenu de garantir que lesdites mises à jour soient portées à votre attention.

Investment Solutions & Sustainability peut parfois faire référence à des articles précédemment publiés par Research, y compris des changements de recommandations ou de notations présentés sous forme de listes. Les recommandations contenues dans le présent document sont des extraits des recommandations précédemment publiées par CS Research et/ou des références à celles-ci. Pour les actions, il s'agit de la note relative à la société ou du résumé relatif à la société de l'émetteur. Les recommandations relatives aux obligations peuvent être consultées dans la publication Research Alert (bonds) ou Institutional Research Alert – Credit Update Switzerland respective. Ces documents sont disponibles sur demande ou par nos services bancaires en ligne. Les notifications sont disponibles sur www.credit-suisse.com/disclosure.

Clause de non-responsabilité générale/ Information importante

Les informations fournies dans les présentes constituent un contenu promotionnel; il ne s'agit pas de recherche d'investissement.

Ce rapport n'est pas destiné à être distribué à, ou utilisé par, quelque personne ou entité que ce soit qui serait citoyenne, résidente ou située dans une localité, un Etat, un pays ou une autre juridiction où une telle distribution, publication, disponibilité ou utilisation serait contraire à la législation ou réglementation ou soumettrait le CS à des obligations d'enregistrement ou de licence au sein de ladite juridiction.

Les références au Credit Suisse effectuées dans ce rapport comprennent Credit Suisse AG, la banque suisse, ses succursales et ses sociétés affiliées. Pour plus d'informations sur notre structure, veuillez consulter le lien suivant:

<https://www.credit-suisse.com>

NE PAS DISTRIBUER NI UTILISER À DES FINS DE PROSPECTION OU DE CONSEIL:

Le présent rapport est fourni uniquement à des fins d'information et d'illustration et n'est destiné qu'à votre seul usage. Il ne constitue ni une sollicitation ni une offre ou recommandation à l'achat ou à la vente de titres ou d'autres instruments financiers. Toute information englobant des faits, des opinions ou des citations peut être condensée ou résumée et se réfère à la date de rédaction. Les informations contenues dans le présent rapport ont été fournies à titre de commentaire général de marché et ne constituent en aucune manière une forme de conseil financier réglementé en termes de recherche, ou de service juridique, fiscal ou autre service financier réglementé. Elles ne tiennent pas compte des objectifs, de la situation ou des besoins financiers d'une quelconque personne – autant d'aspects qui doivent être impérativement examinés avant toute décision de placement. Vous devriez prendre conseil auprès de votre conseiller financier avant de prendre toute décision d'investissement basé sur le présent rapport ou pour toute explication concernant le contenu de ce dernier. Ce rapport vise uniquement à exposer des observations et opinions du CS à la date de rédaction, sans tenir compte de la date à laquelle vous pouvez le recevoir ou y accéder. Les observations et opinions contenues dans le présent rapport peuvent être différentes de celles des autres divisions du CS. Toute modification demeure réservée sans préavis et sans obligation de mise à jour. Le CS n'est nullement tenu de garantir que lesdites mises à jour soient portées à votre attention.

PRÉVISIONS ET ESTIMATIONS:

Les performances passées ne doivent pas constituer une indication ni constituer une garantie de résultats futurs et aucune garantie, explicite ou implicite, n'est donnée quant aux performances futures. Dans la mesure où ce rapport contient des déclarations relatives à la performance future, celles-ci ont un caractère prévisionnel et sont soumises à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Toutes les évaluations mentionnées dans le présent rapport sont soumises aux politiques et procédures d'évaluation du CS.

CONFLITS:

Le CS se réserve le droit de corriger les éventuelles erreurs apparaissant dans le présent rapport. Le CS, ses sociétés affiliées et/ou leurs collaborateurs peuvent détenir des positions ou des participations ou tout autre intérêt matériel, ou encore effectuer des transactions sur les titres mentionnés, des options s'y rapportant, ou des investissements connexes; ils peuvent également accroître ou liquider ponctuellement de tels investissements. Le CS peut fournir, ou avoir fourni au cours des douze derniers mois, à toute société ou tout émetteur mentionné des conseils ou services de placement conséquents en rapport avec l'investissement énuméré dans ce document ou un investissement lié. Certains des investissements mentionnés dans le présent rapport seront proposés par une entité individuelle ou une société affiliée du CS; le CS peut également être le seul teneur de marché pour de tels investissements. Le CS est impliqué dans plusieurs opérations commerciales en relation avec les entreprises mentionnées dans ce rapport. Ces opérations incluent notamment le négoce spécialisé, l'arbitrage des risques, les activités de tenue de marché et autres activités de négoce pour compte propre.

IMPÔTS:

Aucune des informations contenues dans le présent rapport ne constitue un conseil de nature juridique ou en matière de placements, de comptabilité ou d'impôts. Le CS n'offre pas de conseils sur les conséquences d'ordre fiscal liées aux investissements et vous recommande de consulter un conseiller fiscal indépendant. Les niveaux et bases d'imposition dépendent des circonstances individuelles et sont susceptibles de changer.

SOURCES:

Les informations et les opinions contenues dans le présent rapport ont été obtenues ou tirées de sources jugées fiables par le CS. Le CS ne saurait être tenu pour responsable des pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ce rapport.

SITES WEB:

Ce rapport peut fournir des adresses de sites web ou contenir des liens qui conduisent à ces sites. Sauf dans la mesure où le rapport fait état du contenu web du CS, le CS n'a pas procédé au contrôle des sites web liés et décline toute responsabilité quant au contenu desdits sites. Ces adresses ou hyperliens (y compris les adresses ou hyperliens vers le contenu web du site du CS) ne sont fournis que pour votre confort et votre information et le contenu des sites liés ne fait partie d'aucune manière du présent rapport. L'accès à un tel site web ou le suivi d'un tel lien par le biais de ce rapport ou via le site web du CS se fait à vos propres risques.

CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES:

vos données personnelles seront traitées conformément à la déclaration de confidentialité du Credit Suisse, accessible depuis votre domicile sur le site officiel du Credit Suisse <https://www.credit-suisse.com>. Afin de vous fournir du matériel marketing concernant nos produits et services, le Credit Suisse Group AG et ses filiales peuvent être amenés à traiter

vos données personnelles de base (à savoir vos coordonnées telles que nom et adresse e-mail) à moins que vous nous informiez que vous ne souhaitez plus les recevoir. Vous pouvez à tout moment choisir de ne plus recevoir ces documents en informant votre conseiller.

Entités distributrices

A l'exception d'une éventuelle mention contraire, ce rapport est distribué par Credit Suisse AG, une banque suisse agréée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers. **Allemagne:** Le présent document est distribué par Credit Suisse (Deutschland) Aktiengesellschaft, établissement réglementé par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht («BaFin»). **Arabie saoudite:** Ce document est distribuée par Credit Suisse Saudi Arabia (no CR 1010228645), un établissement dûment agréé et réglementé par la Saudi Arabian Capital Market Authority en vertu de la licence no 08104-37 en date du 23.02.1429H, soit le 21.03.2008 du calendrier grégorien. Les bureaux principaux de Credit Suisse Saudi Arabia sont sis King Fahad Road, Hay Al Mhamadiya, 12361-6556 Riyadh, Arabie saoudite. Site web: <https://www.credit-suisse.com/sa>. Selon les Règles relatives à la provision de titres et d'obligations, le présent document ne peut être distribué dans le Royaume sauf à des personnes qui sont autorisées par les Règles relatives à la provision de titres et d'obligations émises par l'Autorité des Marchés Financiers. L'Autorité des Marchés Financiers ne fournit aucune représentation quant à l'exactitude ou l'exhaustivité du présent document, et décline expressément toute responsabilité pour toute perte découlant de, ou subie suite à l'utilisation de toute portion du présent document. Les acheteurs prospectifs des titres offerts dans les présentes doivent réaliser leur propre due diligence quant à l'exactitude des informations relatives aux titres. Si vous ne comprenez pas le contenu du présent document, il vous est recommandé de consulter un conseiller financier autorisé. Selon les Réglementations relatives aux Fonds de Placement, le présent document ne peut être distribué dans le Royaume sauf à des personnes qui sont autorisées par les Réglementations relatives aux Fonds de Placement émises par l'Autorité des Marchés Financiers. L'Autorité des Marchés Financiers ne fournit aucune représentation quant à l'exactitude ou l'exhaustivité du présent document, et décline expressément toute responsabilité pour toute perte découlant de, ou subie suite à l'utilisation de toute portion du présent document. Les acheteurs prospectifs des titres offerts dans les présentes doivent réaliser leur propre due diligence quant à l'exactitude des informations relatives aux titres. Si vous ne comprenez pas le contenu du présent document, il vous est recommandé de consulter un conseiller financier autorisé. **Afrique du Sud:** Cette information a été distribuée par Credit Suisse AG, qui est enregistré comme prestataire de services financiers auprès de la Financial Sector Conduct Authority d'Afrique du Sud sous le numéro FSP 9788, et/ou par Credit Suisse (UK) Limited, qui est enregistré comme prestataire de services financiers auprès de la Financial Sector Conduct Authority en Afrique du Sud sous le numéro FSP 48779. **Bahreïn:** Ce rapport est distribué par Credit Suisse AG, Bahrain Branch, une succursale de Credit Suisse AG, Zurich/Switzerland, qui est dûment autorisée et réglementée par la Central Bank of Bahrain (CBB) comme un Investment Busi-

ness Firm Category 2. Les produits ou services financiers correspondants sont réservés aux investisseurs autorisés, tels que définis par la CBB. Ils ne sont pas destinés à une quelconque autre personne. La Central Bank of Bahrain n'a ni examiné, ni approuvé le présent document ni la commercialisation de tout véhicule de placement auquel il est fait mention aux présentes dans le Royaume de Bahreïn et n'est pas responsable de la performance d'un tel véhicule. Credit Suisse AG, Bahrain Branch, est sise Level 21, East Tower, Bahrain World Trade Centre, Manama, Royaume de Bahreïn. **Brésil:** ce rapport est distribué au Brésil par le Credit Suisse (Brasil) S.A. Corretora de Títulos e Valores Mobiliários ou ses sociétés affiliées. **Chili:** Le présent document est distribué par Credit Suisse Agencia de Valores (Chile) Limitada, une succursale de Credit Suisse AG (enregistrée dans le canton de Zurich), régulée par la Commission des Marchés Financiers chilienne. Ni l'émetteur ni les titres n'ont été enregistrés auprès de la Commission des Marchés Financiers chilienne (Comisión para el Mercado Financiero) selon la Loi no. 18.045, la Ley de Mercado de Valores, ainsi que les réglementations associées, et ne peuvent donc être proposés ou vendus publiquement au Chili. Le présent document ne constitue pas une offre ou une invitation à souscrire ou un achat de titres au sein de la République du Chili, à toute autre personne que les investisseurs identifiés individuellement dans le cadre d'une offre privée selon l'article 4 de la Ley de Mercado de Valores (une offre qui n'est pas «adressée au public en général ou à un certain secteur ou à un groupe spécifique du public»). **DIFC:** Cette information est distribuée par Credit Suisse AG (DIFC Branch), dûment agréée et réglementée par la Dubai Financial Services Authority («DFSA»). Les produits ou services financiers liés ne sont proposés qu'à des clients professionnels ou à des contreparties du marché, tels que définis par la DFSA, et ne sont pas destinés à d'autres personnes. Credit Suisse AG (DIFC Branch) est sise Level 9 East, The Gate Building, DIFC, Dubaï, Émirats arabes unis. **Espagne:** Ce document est un document promotionnel et est fourni par Credit Suisse AG, Sucursal en España, entité juridique enregistrée auprès de la Comisión Nacional del Mercado de Valores à des fins d'information. Il s'adresse exclusivement à son destinataire pour une utilisation personnelle et, selon les réglementations actuelles en vigueur, ne peut en aucun cas être considéré comme une offre de titres, un conseil de placement personnel ou toute autre recommandation générale ou spécifique de produits ou de stratégies de placement ayant pour objectif toute opération de votre part. Le client sera considéré comme responsable, dans tous les cas, de ses décisions de placement ou de désengagement, et le client sera donc pleinement responsable pour les bénéfices ou pertes résultant des opérations que le client décide de réaliser sur la base des informations et opinions comprises dans le présent document. Le présent document n'est pas le résultat d'un travail d'analyse ou de recherche financière, n'est pas soumis aux réglementations actuelles applicables à la production et à la distribution de recherche financière, et son contenu ne prétend pas être conforme aux exigences juridiques en matière d'indépendance de la recherche financière. **France:** Le présent rapport est distribué par Credit Suisse (Luxembourg) S.A. Succursale en France (la «succursale française»), succursale de Credit Suisse (Luxembourg) S.A., société dûment autorisée en tant qu'établissement de crédit au Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social est situé au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg. La succursale française est soumise au

contrôle prudentiel de l'autorité de surveillance du Luxembourg, la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), des autorités de surveillance françaises, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) française. **Guernesey:** Le présent rapport est distribué par Credit Suisse AG Guernsey Branch, une succursale de Credit Suisse AG (établie dans le canton de Zurich), ayant son siège à Helvetia Court, Les Echelons, South Esplanade, St Peter Port, Guernesey. Credit Suisse AG Guernsey Branch est détenu à 100% par Credit Suisse AG et est réglementé par la Guernsey Financial Services Commission. Des copies de derniers comptes vérifiés de Credit Suisse AG sont disponibles sur demande. **Inde:** Le présent rapport est distribué par Credit Suisse Securities (India) Private Limited (CIN n° U67120MH1996PTC104392), établissement réglementé par le Securities and Exchange Board of India en qualité d'analyste Research (n° d'enregistrement INH 000001030), de gérant de portefeuille (n° d'enregistrement INP000002478) et de courtier en valeurs mobilières (n° d'enregistrement INZ000248233), et ayant son siège social 9th Floor, Ceejay House, Dr. Annie .Besant. Road, Worli, Mumbai – 400 018, Inde, T- +91-22 6777 3777. **Israël:** Si distribué par Credit Suisse Financial Services (Israel) Ltd. en Israël: Le présent document est distribué par Credit Suisse Financial Services (Israel) Ltd. Credit Suisse AG, y compris les services proposés en Israël, n'est pas soumis à la supervision du Superviseur des Banques de la Banque d'Israël, mais à celle de l'autorité de surveillance bancaire pertinente en Suisse. Credit Suisse Financial Services (Israel) Ltd. est un promoteur de placements titulaire d'une licence en Israël et ses activités de promotion de placements sont par conséquent soumises à la supervision de l'Autorité Boursière d'Israël. **Italie:** Ce rapport est distribué en Italie par Credit Suisse (Italy) S.p.A., banque de droit italien inscrite au registre des banques et soumise à la supervision et au contrôle de la Banca d'Italia et de la CONSOB. **Liban:** Le présent rapport est distribué par Credit Suisse (Lebanon) Finance SAL («CSLF»), un établissement financier enregistré au Liban, réglementé par la Banque centrale du Liban («BCL») et titulaire d'une licence bancaire n° 42. Credit Suisse (Lebanon) Finance SAL est soumis à la législation et aux circulaires de la BCL ainsi qu'à la législation et aux réglementations de la Capital Markets Authority du Liban («CMA»). CSLF est une filiale de Credit Suisse AG et fait partie du Credit Suisse Group (CS). La CMA décline toute responsabilité quant au contenu, à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations présentées dans ce rapport. La responsabilité du contenu du présent rapport est assumée par l'émetteur, ses administrateurs et d'autres personnes tels des experts, dont les opinions sont incluses dans le rapport avec leur consentement. La CMA n'a pas non plus évalué l'adéquation de l'investissement pour tout investisseur particulier ou tout type d'investisseur. Il est expressément entendu dans les présentes que les investissements sur les marchés financiers peuvent présenter un degré élevé de complexité et de risques de perte de valeur et ne pas convenir à tous les investisseurs. CSLF procédera à l'évaluation de l'adéquation de cet investissement sur la base des informations que l'investisseur lui aurait fournies à la date d'une telle évaluation et conformément aux instructions et procédures internes du Credit Suisse. Il est entendu que l'anglais sera utilisé dans tous les documents et communications fournis par le CS et/ou CSLF. En acceptant d'investir dans le produit, l'investisseur confirme expressément

et irrévocablement pleinement comprendre et ne pas s'opposer à l'utilisation de la langue anglaise. **Luxembourg:** Le présent rapport est distribué par Credit Suisse (Luxembourg) S.A., société dûment autorisée en tant qu'établissement de crédit au Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social est situé au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg. Credit Suisse (Luxembourg) S.A. est soumise au contrôle prudentiel de l'autorité de surveillance du Luxembourg, la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). **Mexique:** Le présent document représente la vision de la personne qui fournit ses services à C. Suisse Asesoría México, S.A. de C.V. («C. Suisse Asesoría») et/ou Banco Credit Suisse (México), S.A., Institución de Banca Múltiple, Grupo Financiero Credit Suisse (México) («Banco CS») de sorte que C. Suisse Asesoría et Banco CS se réservent tous deux le droit de changer d'avis à tout moment sans assumer une quelconque responsabilité à cet égard. Ce document a été préparé à des fins d'information uniquement et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une invitation à réaliser une quelconque opération, et ne remplace pas la communication directe avec votre responsable chez C. Suisse Asesoría et/ou Banco CS avant d'effectuer un placement. C. Suisse Asesoría et/ou Banco CS n'assument aucune responsabilité pour les décisions de placement prises sur la base des informations contenues dans le présent document, car celles-ci peuvent ne pas tenir compte du contexte de la stratégie de placement et des objectifs des clients individuels. Les prospectus, les brochures, les règles de placement des fonds de placement, les rapports annuels ou les informations financières ou informations financières périodiques contiennent toutes les informations utiles aux investisseurs. Ces documents sont disponibles gratuitement directement auprès de l'émetteur des titres et des sociétés de gestion, ou sur le site Internet de la bourse de valeurs mobilière sur laquelle ces titres sont cotés, ainsi qu'auprès de votre responsable chez C. Suisse Asesoría et/ou Banco CS. Les performances passées et les divers scénarios de marché existants ne garantissent pas les rendements présents ou futurs. Au cas où les informations contenues dans le présent document sont incomplètes ou non claires, veuillez contacter votre responsable chez C. Suisse Asesoría et/ou Banco CS dès que possible. Il est possible que le présent document subisse des modifications au-delà de la responsabilité de C. Suisse Asesoría et/ou Banco CS. Le présent document est distribué à des fins d'information uniquement et ne remplace pas les Rapports Opérationnels et/ou les Relevés de Compte que vous recevez de C. Suisse Asesoría et/ou Banco CS en ce qui concerne les Dispositions Générales applicables aux Institutions Financières et autres Entités Juridiques qui fournissent des Services de Placement émises par la Commission Bancaire et Boursière du Mexique («CNBV»). En raison de la nature du présent document, C. Suisse Asesoría et/ou Banco CS n'assument aucune responsabilité quant aux informations qu'il contient. Nonobstant le fait que les informations ont été obtenues à partir de ou sur la base de sources considérées comme fiables par C. Suisse Asesoría et/ou Banco CS, il n'existe aucune garantie quant au fait que ces informations sont exactes ou complètes. C. Suisse Asesoría et/ou Banco CS n'acceptent aucune responsabilité pour toute perte découlant de l'utilisation des informations contenues dans le document qui vous est envoyé. Il est recommandé aux investisseurs de s'assurer que les informations fournies correspondent à leurs circonstances personnelles et à leur profil d'investissement, en ce qui concerne toute situation

juridique, réglementaire ou fiscale particulière, ou d'obtenir un conseil professionnel indépendant. C. Suisse Asesoría et/ou Banco CS est un conseiller en placement dûment constitué selon la Securities Market Law («LMV») mexicaine et est immatriculé auprès de la National Banking and Securities Commission («CNBV») sous le numéro 30070. Par conséquent, C. Suisse Asesoría México, S.A. de C.V. ne fait pas partie de Grupo Financiero Credit Suisse (México), S.A. de C.V. ou de tout autre groupe financier au Mexique. Selon les dispositions de la LMV et des autres réglementations applicables, C. Suisse Asesoría México, S.A. de C.V. n'est pas un conseiller financier indépendant en vertu de sa relation avec Credit Suisse AG, un établissement financier étranger, et de sa relation indirecte avec les entités qui constituent Grupo Financiero Credit Suisse (Mexico), S.A. de C.V. **Pays-Bas:** Le présent rapport est distribué par Credit Suisse (Luxembourg) S.A., Netherlands Branch (la «succursale néerlandaise»), succursale de Credit Suisse (Luxembourg) S.A., société dûment autorisée en tant qu'établissement de crédit au Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social est situé au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg. La succursale néerlandaise est soumise au contrôle prudentiel de l'autorité de surveillance du Luxembourg, la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), de l'autorité de surveillance néerlandaise, De Nederlandsche Bank (DNB), et de l'autorité néerlandaise des marchés financiers, Autoriteit Financiële Markten (AFM). **Portugal:** Le présent rapport est distribué par Credit Suisse (Luxembourg) S.A. Sucursal em Portugal (la «succursale portugaise»), succursale de Credit Suisse (Luxembourg) S.A., société dûment autorisée en tant qu'établissement de crédit au Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social est situé au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg. La succursale portugaise est soumise au contrôle prudentiel de l'autorité de surveillance du Luxembourg, la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), et des autorités de surveillance portugaises, la Banque du Portugal (BdP), la Comissão do Mercado dos Valores Mobiliários (CMVM). **Qatar:** Cette information a été distribuée par Credit Suisse (Qatar) L.L.C, qui est dûment autorisée et réglementée par la Qatar Financial Centre Regulatory Authority (QFCRA) sous le n° de licence QFC 00005. Tous les produits et les services financiers liés ne sont disponibles qu'aux contreparties éligibles ou clients commerciaux (tels que définis par les règles et réglementations de la QFCRA), y compris les individus qui ont opté pour être classés en tant que client commercial avec des actifs nets de plus de 4 millions de QR et qui disposent de connaissances, d'une expérience et d'une compréhension leur permettant de participer à de tels produits et/ou services. Ces informations ne doivent donc pas être communiquées à ni utilisées par des personnes ne répondant pas à ces critères. Comme ce produit/service n'est pas enregistré auprès du QFC ni réglementé par la QFCRA, cette dernière n'est pas tenue de passer en revue ni de vérifier le prospectus ou tout autre document relatif à ce produit/service. En conséquence, la QFCRA n'a pas passé en revue ni approuvé la présente documentation de marketing ni tout autre document associé, n'a pris aucune mesure en vue de vérifier les renseignements figurant dans ce document et n'assume aucune responsabilité à cet égard. Pour les personnes ayant investi dans ce produit/service, il se peut que l'accès aux informations à son sujet ne soit pas équivalent à ce qu'il serait pour un produit/service inscrit auprès du QFC. Le produit/service

décrit dans cette documentation de marketing risque d'être illiquide et/ou soumis à des restrictions quant à sa revente. Tout recours à l'encontre de ce produit/service et des entités impliquées pourrait être limité ou difficile et risque de devoir être poursuivi dans une juridiction externe au QFC. Les personnes intéressées à acheter le produit/service proposé doivent effectuer leur propre due diligence à son sujet. Si vous ne comprenez pas le contenu de cette brochure, veuillez consulter un conseiller financier agréé. **Royaume-Uni:** Ce document est distribué par Credit Suisse (UK) Limited. Credit Suisse (UK) Limited est un établissement autorisé par la Prudential Regulation Authority et réglementé par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority. Lorsque ce document est distribué au Royaume-Uni par une entité offshore non exemptée en vertu du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, les dispositions suivantes s'appliquent: dans la mesure où il est communiqué au Royaume-Uni («UK») ou susceptible d'avoir un effet au Royaume-Uni, le présent document constitue une promotion financière approuvée par Credit Suisse (UK) Limited, qui est autorisée par la Prudential Regulation Authority et réglementée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority pour la conduite d'activités de placement au Royaume-Uni. Le siège social de Credit Suisse (UK) Limited est sis Five Cabot Square, Londres, E14 4QR. Veuillez noter que les règles relatives à la protection des clients de détail aux termes du Financial Services and Market Act 2000 du Royaume-Uni ne vous seront pas applicables et que vous ne disposerez pas non plus des éventuelles indemnités prévues pour les «demandeurs éligibles» («eligible claimants») aux termes du Financial Services Compensation Scheme du Royaume-Uni. L'imposition applicable dépend de la situation individuelle de chaque client et peut subir des changements à l'avenir. **Turquie:** Les informations, commentaires et recommandations de placement formulés dans le présent document n'entrent pas dans la catégorie des conseils en placement. Les services de conseil en placement sont des services fournis par des établissements agréés à des personnes ; ils sont personnalisés compte tenu des préférences de ces personnes en matière de risque et de rendement. Les commentaires et les conseils indiqués dans le présent document sont, au contraire, de nature générale. Les recommandations formulées peuvent donc ne pas convenir à votre situation financière ou à vos préférences particulières en matière de risque et de rendement. Par conséquent, prendre une décision de placement en vous fiant uniquement aux informations qui figurent dans le présent document pourrait donner des résultats qui ne correspondent pas à vos attentes. Le présent rapport est distribué par Credit Suisse Istanbul Menkul Degerler Anonim Sirketi, établissement réglementé par le Capital Markets Board of Turkey, dont le siège social est sis Levazim Mahallesi, Koru Sokak n° 2 Zorlu Center Terasevler No. 61 34340 Besiktas / Istanbul-Turquie.

Informations importantes pour le pays

Conformément à la résolution de la CVM n° 20/2021 du 25 février 2021, les auteurs de ce rapport certifient par la présente que les opinions exprimées dans ce rapport reflètent entièrement et exclusivement leurs opinions personnelles et que celles-ci ont été rédigées en toute indépendance, y compris par rapport au Credit Suisse. Une partie de la rémunération des auteurs est basée sur différents facteurs, notamment les

revenus totaux du Credit Suisse, mais aucune rémunération n'a été, n'est ou ne sera liée à des recommandations ou opinions précises exprimées dans ce rapport. Qui plus est, le Credit Suisse déclare: n'avoir jamais fourni et/ou ne jamais fournir dans le futur de services d'investment banking, de courtage, de gestion d'actifs, d'affaires commerciales ou financières aux sociétés concernées ou à leurs filiales, pour lesquelles le Credit Suisse aurait perçu ou pourrait percevoir des commissions et frais habituels, et qui constitueraient ou pourraient constituer un intérêt financier ou commercial en lien avec les sociétés ou les titres concernés.

ÉTATS-UNIS: LE PRÉSENT DOCUMENT, EN SA FORME ORIGINALE OU COPIÉE, NE SAURAIT ÊTRE ENVOYÉ, INTRODUIT OU DISTRIBUÉ AUX ÉTATS-UNIS OU À DES PERSONNES IMPOSABLES AUX ÉTATS-UNIS (AU SENS DE LA REGULATION S DU US SECURITIES ACT DE 1933, DANS SA VERSION AMENDÉE).

APAC - AVIS IMPORTANT

Les informations fournies ici constituent du contenu marketing et non de la recherche en investissement. Pour tous, à l'exception des comptes gérés par des chargés de clientèle et/ou des conseillers en placement de Credit Suisse AG, succursale de Hong Kong: Ce document a été préparé par Credit Suisse AG (le «Credit Suisse») à titre d'information générale uniquement. Il ne constitue pas et ne prétend pas fournir une recherche ou une analyse de fond et, par conséquent, ne constitue pas une recherche en investissement ni une recommandation de recherche à des fins réglementaires. Il ne prend pas en compte les objectifs financiers, la situation ou les besoins de quiconque, ces éléments étant des considérations nécessaires avant de prendre toute décision d'investissement. Les informations fournies ne visent pas à fournir une base suffisante pour prendre une décision d'investissement et ne constituent pas une recommandation personnelle ni un conseil en investissement. Le Credit Suisse ne fait aucune déclaration quant à l'adéquation des produits ou services spécifiés dans ce document pour un investisseur particulier. Il ne constitue ni une invitation ni une offre de souscription ou d'achat d'un des produits ou services spécifiés dans ce document ou de participation à une autre transaction. Les seules contraintes juridiques sont stipulées dans la documentation produit applicable ou dans les contrats et confirmations spécifiques préparés par le Credit Suisse. Pour les comptes gérés par des chargés de clientèle et/ou des conseillers en placement de Credit Suisse AG, succursale de Hong Kong: Ce document a été préparé par Credit Suisse AG (le «Credit Suisse») à titre d'information générale uniquement. Il ne constitue pas et ne prétend pas fournir une recherche ou une analyse de fond et, par conséquent, ne constitue pas une recherche en investissement à des fins réglementaires. Il ne prend pas en compte les objectifs financiers, la situation ou les besoins de quiconque, ces éléments étant des considérations nécessaires avant de prendre toute décision d'investissement. Le Credit Suisse ne fait aucune déclaration quant à l'adéquation des produits ou services spécifiés dans ce document pour un investisseur en particulier. Il ne constitue ni une invitation ni une offre de souscription ou d'achat de l'un des produits ou services spécifiés dans ce document ou de participation à toute autre transaction. Les

seules contraintes juridiques sont stipulées dans la documentation produit applicable ou dans les contrats et confirmations spécifiques préparés par le Credit Suisse. Pour tous: en ce qui concerne les produits spécifiés dans ce document, le Credit Suisse et/ou ses sociétés affiliées peuvent:

- (i) avoir joué un rôle antérieur dans l'organisation ou le financement des entités affiliées;
- (ii) être une contrepartie dans toute transaction ultérieure en relation avec les entités affiliées; ou alors
- (iii) payer ou avoir payé, ou recevoir ou avoir reçu, une rémunération ponctuelle ou récurrente des entités spécifiées dans ce document dans le cadre de sa/leur rémunération. Ces paiements peuvent être versés ou reçus de tiers.

Le Credit Suisse et/ou ses sociétés affiliées (y compris leurs dirigeants, administrateurs et employés respectifs) peuvent être ou avoir été impliqués dans d'autres transactions avec les entités affiliées spécifiées dans ce document ou d'autres parties spécifiées dans ce document qui ne sont pas divulguées dans le présent document. Le Credit Suisse, pour lui-même et au nom de chacune de ses sociétés affiliées, se réserve le droit de fournir et de continuer à fournir des services, et de traiter et de continuer à traiter avec les entités visées des produits spécifiés dans ce document ou d'autres parties en rapport avec tout produit spécifié dans ce document. Le Credit Suisse ou ses sociétés affiliées peuvent également détenir des positions de négoce dans le capital-actions de l'une des entités affiliées spécifiées dans ce document.

Pour tous, à l'exception des comptes gérés par des chargés de clientèle et/ou des conseillers en placement de Credit Suisse AG, succursale de Hong Kong: Une société affiliée du Credit Suisse peut avoir agi sur la base des informations et de l'analyse contenues dans ce document avant que ce dernier ait été mis à la disposition du destinataire. Une société affiliée du Credit Suisse peut, dans la mesure permise par la loi, participer ou investir dans d'autres opérations de financement avec l'émetteur de tout titre visé aux présentes, fournir des services ou solliciter des affaires auprès de ces émetteurs, ou avoir une position ou effectuer des transactions sur les titres ou options de ceux-ci. Dans toute la mesure permise par la loi, le Credit Suisse et ses sociétés affiliées et chacun de leurs responsables, employés et conseillers respectifs déclinent toute responsabilité découlant d'une erreur ou d'une omission dans ce document ainsi que toute perte directe, indirecte, fortuite, spécifique ou consécutive et/ou les dommages subis par le destinataire de ce document ou par toute autre personne du fait de l'utilisation ou de la confiance accordée aux informations contenues dans ce document. Ni le Credit Suisse ni ses sociétés affiliées (ou leurs responsables, agents, employés ou conseillers respectifs) ne fournissent de garantie et ne font de déclaration quant à l'exactitude, la fiabilité et/ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. Les informations contenues dans ce document ont été fournies à titre de commentaire général du marché uniquement et ne constituent aucune forme de conseil financier, juridique, fiscal ou autre service réglementé. Les observations et opinions contenues dans ce document peuvent être différentes ou incompatibles avec les observations et opinions des analystes de Credit Suisse Research, d'autres divisions ou des positions exclusives du

Credit Suisse. Le Credit Suisse n'a aucune obligation de mettre à jour, notifier ou fournir des informations supplémentaires à quiconque si le Credit Suisse a connaissance d'une information inexacte, incomplète ou modifiée dans le document. Dans la mesure où ce document contient des déclarations sur les performances futures, ces déclarations sont de nature prospective et sujettes à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Pour les comptes gérés par des chargés de clientèle et/ou conseillers en placement de Credit Suisse AG, succursale de Hong Kong: Une société affiliée du Credit Suisse peut avoir agi sur la base des informations et de l'analyse contenues dans ce document avant que ce dernier ait été mis à la disposition du destinataire. Une société affiliée du Credit Suisse peut, dans la mesure permise par la loi, participer ou investir dans d'autres opérations de financement avec l'émetteur de tout titre visé aux présentes, fournir des services ou solliciter des affaires auprès de ces émetteurs, ou avoir une position ou effectuer des transactions sur les titres ou options de ceux-ci. Dans toute la mesure permise par la loi, le Credit Suisse et ses sociétés affiliées et chacun de leurs responsables, employés et conseillers respectifs déclinent toute responsabilité découlant d'une erreur ou d'une omission dans ce document ainsi que toute perte directe, indirecte, fortuite, spécifique ou consécutive et/ou les dommages subis par le destinataire de ce document ou par toute autre personne du fait de l'utilisation ou de la confiance dans les informations contenues dans ce document. Ni le Credit Suisse ni ses sociétés affiliées (ou leurs responsables, agents, employés ou conseillers respectifs) ne fournissent de garantie et ne font de déclaration quant à l'exactitude, la fiabilité et/ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. Les informations contenues dans ce document ont été fournies à titre de commentaire général du marché uniquement et ne constituent aucune forme de service juridique, fiscal ou autre réglementé. Les observations et opinions contenues dans ce document peuvent être différentes ou incompatibles avec les observations et opinions des analystes de Credit Suisse Research, d'autres divisions ou des positions exclusives du Credit Suisse. Le Credit Suisse n'a aucune obligation de mettre à jour, notifier ou fournir des informations supplémentaires à quiconque si le Credit Suisse a connaissance d'une information inexacte, incomplète ou modifiée dans le document. Dans la mesure où ce document contient des déclarations sur les performances futures, ces déclarations sont de nature prospective et sujettes à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Pour tous: Ce document n'est pas destiné à être distribué ou utilisé par toute personne ou entité citoyenne ou résidente d'une juridiction où une telle distribution, publication, mise à disposition ou utilisation serait contraire à une loi ou réglementation applicable, ou qui soumettrait le Credit Suisse et/ou ses filiales ou sociétés affiliées à une obligation d'enregistrement ou de licence dans cette juridiction. Les documents ont été fournis au destinataire et ne doivent pas être redistribués sans l'autorisation écrite expresse et préalable du Credit Suisse. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre chargé de clientèle.

Dans la mesure où ce document contient une annexe comprenant des rapports d'analyse, l'avis supplémentaire suivant s'applique à cette annexe.

AVIS IMPORTANT SUPPLÉMENTAIRE RELATIF À L'ANNEX

Les rapports en annexe («Rapports») ont été rédigés par des membres du département Credit Suisse Research et les informations et opinions qui y sont exprimées datent de la date de rédaction et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Dans les Rapports, les opinions exprimées au sujet d'un titre particulier peuvent être différentes ou incompatibles avec les observations et opinions du département Credit Suisse Research de la division Investment Banking en raison des différences dans les critères d'évaluation. Ces Rapports ont déjà été publiés par Credit Suisse Research sur le Web.

Le Credit Suisse fait et cherche à faire des affaires avec les entreprises couvertes par ses rapports d'analyse. Par conséquent, les investisseurs doivent être conscients du fait que le Credit Suisse peut avoir un conflit d'intérêts susceptible d'affecter l'objectivité de ces Rapports.

Pour tous, à l'exception des comptes gérés par des chargés de clientèle et/ou des conseillers en placement de Credit Suisse AG, succursale de Hong Kong: Le Credit Suisse peut n'avoir pris aucune mesure pour garantir que les titres mentionnés dans ces Rapports conviennent à un investisseur en particulier. Le Credit Suisse ne traitera pas les destinataires des Rapports comme ses clients du fait de la réception des Rapports. Pour les comptes gérés par des chargés de clientèle et/ou des conseillers en placement de Credit Suisse AG, succursale de Hong Kong: Le Credit Suisse peut n'avoir pris aucune mesure pour garantir que les titres mentionnés dans ces Rapports conviennent à un investisseur en particulier. Le Credit Suisse ne traitera pas les destinataires des Rapports comme ses clients du fait de la réception des Rapports. Pour tous: Pour connaître les risques d'un placement dans les titres mentionnés dans les Rapports, veuillez consulter le lien Internet suivant:

<https://investment.credit-suisse.com/re/riskdisclosure/>

Pour connaître les informations à fournir sur les sociétés notées par Credit Suisse Investment Banking mentionnées dans ce rapport, veuillez consulter le site de divulgation de la division Investment Banking à l'adresse suivante:

<https://rave.credit-suisse.com/disclosures>

Pour plus d'informations, y compris les divulgations concernant tout autre émetteur, veuillez consulter le site Credit Suisse Global Research Disclosure à l'adresse suivante:

<https://www.credit-suisse.com/disclosure>

AUSTRALIE: Ce document est distribué en Australie par Credit Suisse AG, succursale de Sydney, uniquement à des fins d'information et uniquement aux personnes qui sont des «clients grossistes» (au sens de l'article 761G(7) du Corporations Act). Credit Suisse AG, succursale de Sydney, ne garantit pas la performance des produits financiers mentionnés dans le présent document. En Australie, les entités du Credit Suisse Group autres que Credit Suisse AG, succursale de Sydney, ne

sont pas des établissements de dépôt agréés au sens de la loi bancaire de 1959 (Cth.) et leurs obligations ne couvrent pas les dépôts ou autres engagements de Credit Suisse AG, succursale de Sydney. Credit Suisse AG, succursale de Sydney, ne garantit pas les obligations de ces entités du Credit Suisse ou des fonds. **HONG KONG:** Ce document est distribué à Hong Kong par Credit Suisse AG, succursale de Hong Kong, une institution autorisée réglementée par l'Autorité monétaire de Hong Kong et une institution enregistrée réglementée par la Securities and Futures Commission, et a été préparé conformément à l'article 16 du «Code de conduite pour les personnes agréées ou inscrites auprès de la Securities and Futures Commission». Le contenu de ce document n'a été examiné par aucune autorité de réglementation à Hong Kong. Il vous est conseillé de faire preuve de prudence par rapport à toute offre. Si vous avez le moindre doute sur le contenu de ce document, sollicitez un conseil professionnel indépendant. Personne ne peut avoir émis ou avoir en sa possession dans le but de le distribuer, que ce soit à Hong Kong ou ailleurs, une publicité, une invitation ou un document relatif à ce produit, qui est destiné à, ou dont le contenu est susceptible d'être consulté ou lu par, le public de Hong Kong (sauf si les lois sur les valeurs mobilières de Hong Kong le permettent) ailleurs que là où ce produit est ou doit être remis uniquement à des personnes en dehors de Hong Kong ou uniquement à des «investisseurs professionnels» tels que définis dans l'ordonnance sur les valeurs mobilières et les contrats à terme (Chap. 571) de Hong Kong et les règles qui en découlent. **SINGAPOUR:** Ce document est distribué à Singapour par Credit Suisse AG, succursale de Singapour, qui est autorisée par l'Autorité monétaire de Singapour en vertu de la Loi bancaire (Chap. 19) à exercer des activités bancaires. Ce rapport a été préparé et publié pour distribution à Singapour aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs accrédités et aux investisseurs experts (chacun tel que défini dans le Règlement sur les conseillers financiers («FAR»)) uniquement. Credit Suisse AG, succursale de Singapour, peut distribuer des rapports produits par ses entités ou sociétés affiliées étrangères conformément à un accord en vertu de la disposition 32C du FAR. Les destinataires singapouriens doivent contacter Credit Suisse AG, succursale de Singapour au + 65-6212-2000 pour les questions découlant de ce rapport ou en lien avec celui-ci. En vertu de votre statut d'investisseur institutionnel, d'investisseur accrédité ou d'investisseur expert, Credit Suisse AG, succursale de Singapour, est dispensé de se conformer à certaines exigences en vertu de la loi sur les conseillers financiers, Chapitre 110 de Singapour (la «FAA»), du FAR et des avis et directives pertinents publiés en vertu des présentes, concernant tout service de conseil financier que Credit Suisse AG, succursale de Singapour, peut vous fournir. Ces documents de référence incluent des exemptions suivantes:

- (i) L'article 25 de la FAA (conformément au Règlement 33(1) du FAR);
- (ii) L'article 27 de la FAA (conformément à la disposition 34(1) du FAR); et
- (iii) L'article 36 de la FAA (conformément à la disposition 35(1) du FAR).

Les destinataires de Singapour doivent contacter Credit Suisse AG, succursale de Singapour, pour toute question découlant de ce document ou en rapport avec celui-ci.

Si vous avez des questions ou objections concernant la réception de documents marketing de notre part, veuillez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse dataprotectionofficer.pb@credit-suisse.com (pour Credit Suisse AG, succursale de HK) ou PDPO.SGD@credit-suisse.com (pour Credit Suisse AG, succursale de SG) ou csau.privacyofficer@credit-suisse.com (pour Credit Suisse AG, succursale de Sydney).

L'ensemble du contenu de ce document est protégé par la loi sur les droits d'auteur (tous droits réservés). Ce document, en tout ou partie, ne peut être reproduit, transmis (électroniquement ou autrement), modifié ou utilisé à des fins publiques ou commerciales sans l'autorisation écrite préalable du Credit Suisse. © 2023, Credit Suisse Group AG et/ou ses sociétés affiliées. Tous droits réservés. Credit Suisse AG (Unique Entity Number à Singapour: S73FC2261L) est constitué en Suisse avec une responsabilité limitée.

23C014A_IS